

48 h Chrono...

2^e
édition

Rencontrez, recrutez

Illiade

28 février de 10 h à 20 h

1^{er} mars de 9 h à 13 h

Sur inscription

Intérim

Découverte
métiers

Alternance

un événement



Chartres
pour l'emploi

Compétences

CDD
& CDI

Opportunités
de carrière

Réservez votre stand avant le 10 janvier
www.c-chartrespourlemploi.fr





Participez à 48h Chrono...

Optimisez vos process de recrutement

Vous êtes en quête de talents et de compétences?

Venez promouvoir, auprès d'un très large public, vos offres d'emploi, d'alternance, de stage... !

Élargissez votre réseau

Cet événement facilite la mise en relation et les interactions.

1/ Choisissez votre option de stand

2/ Remplissez le bulletin d'inscription

3/ Renvoyez-le à l'adresse : contact@cadrent.fr

4/ Procédez au règlement de votre inscription pour la valider

5/ Déposez vos offres d'emploi sur www.c-chartrespourlemploi.fr

Évènement : 28 Février 2025 de 10h à 20h et le 1er Mars 2025

Accès exposants pour montage : Jeudi 27 février 2025 de 9h à 18h
Vendredi 28 février et samedi 1er mars
dès 8h30

Accès visiteurs : Vendredi 28 février 2025 de 10h à 20h et
Samedi 1er mars 2025 de 9h à 13h.

Accès au forum : Parc des expositions Illiade, à Chartres.

**Démontage des stands : Après sortie du public, le samedi 1er mars 2025.
Pour la sécurité de tous, aucun retrait de matériel ou d'équipement ne
sera autorisé avant 13h le samedi.**

Pour le bon déroulement de l'évènement, **votre présence sur votre stand est indispensable pendant les horaires d'ouverture au public, pendant les deux jours de forum.** Foodtrucks à disposition.

A noter : Tout matériel laissé sur place, sera retiré par le prestataire de l'organisateur et les coûts associés seront à la charge des exposants. A l'issue du forum, votre surface d'exposition devra être rendue dans son état initial. Tout dommage devra être signalé en amont de votre départ et sa réparation vous sera imputée.



Options de stand

	Standard	Médium	Premium
Dimensions	3m x 3m soit 9m ²	3m x 6m soit 18m ²	3m x 6m soit 18m ²
Table longueur : 1,52m largeur : 0.70 m	1	1	1
Chaises longueur : 43 cm largeur : 40 cm hauteur : 45 cm	4	4	4
Couverture WIFI	✓	✓	✓
Electricité Branchement et consommation 16A – Mono <4kwa		✓	✓
Communication			<ul style="list-style-type: none">• Logo sur supports de communication• Publication personnalisée sur nos réseaux sociaux• Interview du recruteur pour promotion des offres d'emploi
Tarifs	390€ TTC	720€ TTC	1200€ TTC

Options supplémentaires* :

- Branchement et consommation 16A – Mono <4kwa : 230€ TTC l'unité
- Mange debout - Pied Chromé – Hauteur 105 cm : 90€ TTC l'unité
- Tabouret haut avec dossier et assise simili cuir - 50x50x74 : 80€ TTC l'unité

*Quantités limitées sous réserve de disponibilités

Bulletin d'inscription à retourner avant le 10 Janvier 2025 à contact@cadrent.fr

Nom de l'entreprise :	
Nom du dirigeant :	
Numéro de Siret	
Thématique de l'entreprise :	<input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Santé, Services de Soins, Entretien <input type="checkbox"/> Hôtellerie, Restauration, Tourisme <input type="checkbox"/> Commerce, Transport, Logistique, Tertiaire <input type="checkbox"/> Sécurité, Défense, Services Publics <input type="checkbox"/> BTP,TP, Artisanat <input type="checkbox"/> Immobilier <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Agence interim <input type="checkbox"/> Communication - numérique
Cochez la case correspondante	
Activité de l'entreprise :	
Adresse du siège social :	

Coordonnées pour faciliter la correspondance pour la manifestation

Nom de la personne référente :	
Adresse ou envoyer les courriers relatifs à l'événement :	
Téléphone :	
Courriel :	

Participation à l'événement

Standard :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 390€ TTC
Medium :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 720€ TTC
Premium :	<input type="checkbox"/>	1 stand : 1 200€ TTC

Option de mobiliers supplémentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cochez la case correspondante	Branchement : consommation 16A - Mono < 230€ TTC / branchement Quantité :	Mange debout 105 cm 90€ TTC / mange debout Quantité :	Tabouret haut 50 X 50 X 74 cm 80€ TTC / tabouret haut Quantité :

Règlement par virement bancaire	SPL CHARTRES METROPOLE EVENEMENT Mention règlement : 48h Chrono + Nom de l'entreprise IBAN : FR76 4255 9100 0008 0272 4661 927 Règlement à faire parvenir pour enregistrement de votre inscription
--	---

Mon entreprise souhaite-t'elle proposer des démonstrations ?	
OUI / NON	
Si oui, lesquelles :	

J'ai bien pris connaissance du règlement relatif au forum.

J'ai bien pris connaissance des informations obligatoires concernant la réglementation générale sur la protection des données.

Signature :	
--------------------	--

Une fois inscrit, comment déposer vos offres d'emploi ?

La plateforme C'Chartres pour l'emploi :

C'Chartres pour l'emploi est une plateforme de recrutement qui offre la possibilité aux recruteurs de diffuser toute l'année leurs offres d'emploi (CDI, CDD, stage, alternance...). Elle permet d'accroître la visibilité des entreprises auprès de candidats en quête d'opportunités professionnelles, qui ont la possibilité de postuler directement en ligne.

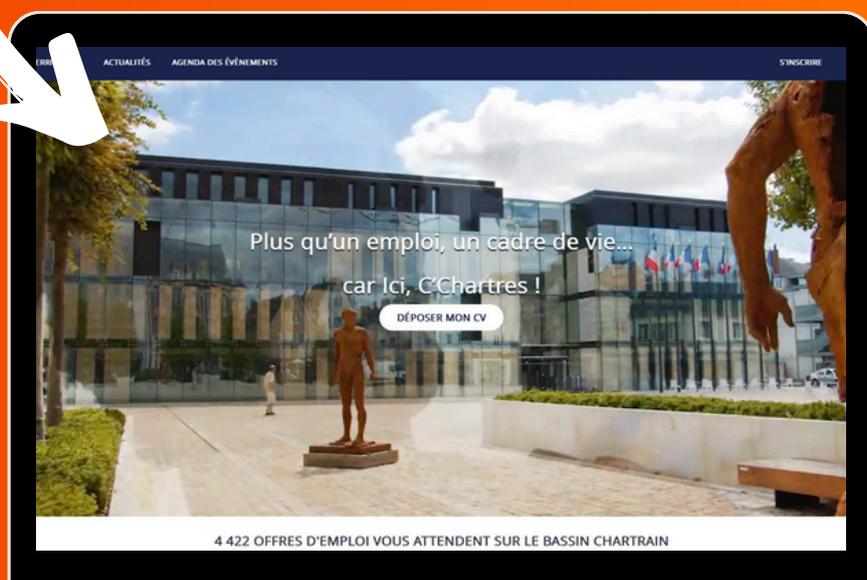
Inscription sur la plateforme :

En haut de la page d'accueil vous trouverez la mention « s'inscrire ». Afin de créer votre espace, il vous suffira de cliquer dessus et de remplir les champs demandés. Si vous avez déjà un compte sur cette plateforme, cliquez simplement sur « se connecter » en haut à droite.

Publication de vos offres d'emploi pour 48h Chrono :

Les offres d'emploi devront être déposées sur la plateforme C'Chartres pour l'emploi : <https://www.c-chartrespourlemploi.fr/>

Déposez vos offres d'emploi



www.c-chartrespourlemploi.fr

Règlement

Votre présence sur le forum présuppose la connaissance et l'acceptation des règles suivantes :

Offres d'emploi : La réservation d'un stand implique l'inscription sur la plateforme C'Chartres pour l'emploi pour y déposer les offres.

Suivi des contrats : L'exposant s'engage à mettre en place le suivi des contrats conclus dans la continuité du forum et à en communiquer les résultats à l'organisateur.

Communication sur l'évènement : L'exposant s'engage à promouvoir l'évènement avant et pendant le forum en utilisant le pack de communication fourni après confirmation d'inscription.

Admissions et inscriptions : La priorité sera accordée aux entreprises de Chartres métropole par ordre d'inscription. L'inscription sera confirmée après réception du bulletin d'engagement et du règlement. Aucun participant ne pourra sous-louer ou changer d'emplacement sans accord préalable de Chartres métropole.

Horaires et présences : Les exposants doivent respecter strictement les horaires d'ouverture du forum (de 10h à 20h le vendredi 28 février et de 9h à 13h le samedi 1er mars), et prévoir la présence d'au moins une personne en permanence sur le stand.

Respect des allées : Le respect des allées de circulation est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Bon voisinage : Respectez la cohabitation avec les autres exposants en limitant le nombre de personnes sur le stand.

Tractage : Les opérations de tractage en dehors du stand sont interdites.

Matériel : L'utilisation d'adhésif est tolérée, mais l'usage d'élément pouvant causer des dommages est interdit.

Installation et démontage : L'installation des participants est prévue le jeudi 27 Février de 10h à 18h et le vendredi 28 Février de 8h à 9h30. Le démontage débutera le samedi après la fermeture au public vers 13h, avec la responsabilité de retirer le matériel à la clôture du salon. Il est impératif que la surface d'exposition soit rétablie dans son état initial avant votre départ, et tout dommage causé en raison d'une manipulation non conforme sera imputé à l'exposant. De plus, tout matériel laissé dans les halls sera retiré sur demande des organisateurs par le prestataire officiel, et les coûts associés seront à la charge de l'exposant. Au départ, les participants doivent laisser leur stand en bon état de propreté, sans débris, et déposer les sacs poubelles dans les containers prévus.

Assurance : Les exposants doivent avoir une garantie responsabilité civile avant l'évènement.

Vols, pertes et dommages : La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée en cas de vols, pertes ou dommages.

Sécurité incendie : Respectez la législation sur la sécurité incendie qui suit :

Les matériaux utilisés pour les aménagements et la décoration des stands sont réglementés.

Vous devez être en mesure de prouver la résistance au feu des matériaux autorisés en présentant le procès-verbal d'ignifugation. Sont autorisés :

- Les matériaux M1 pour les éléments de décoration ou d'habillage flottant (guirlande, objets légers de décoration...).
- Les matériaux M2 pour les rideaux et voilages. Ils sont cependant interdits au travers des dégagements
- Les matériaux M3 pour les plantes et fleurs de synthèse.
- Les peintures et vernis sont interdits car inflammable.

Le contrôle du respect de la législation est assuré par le chargé de sécurité du forum. S'il l'estime nécessaire, il pourra vous demander d'enlever les matériaux non conformes. Le non-respect de son autorité pourra aboutir à l'interdiction d'ouverture de votre stand. Chartres métropole dégage toute responsabilité dans ce cas.

Mentions obligatoires

Réglementation Générale sur la Protection des Données

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Chartres métropole.

Nous ne traitons ou n'utilisons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion de l'événement.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

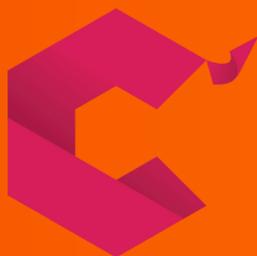
L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services Direction Parcours Entreprises et Finances, Cabinet du Président, SPL C'Chartres Évènements et Chartres métropole. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement ou d'opposition de vos données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service compétent Direction Parcours Entreprises par mail à l'adresse suivante : contact@cadrent.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Pour informations complémentaires
contact@cadrent.fr
0 800 0800 28



Chartres
pour l'emploi